



Association le « **Chemin de Fer  
Historique de la Voie Sacrée** »

55, rue de Saint-Mihiel

55000 BAR-LE-DUC

Tél. : 03 29 45 53 04

E-Mail : [cfhvs@hotmail.fr](mailto:cfhvs@hotmail.fr)

Site internet : <http://www.traintouristique-lasuzanne.fr/>

## LETTRE OUVERTE AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

### **A) LE RAPPEL RAPIDE DE L'ÉVOLUTION DE NOTRE PROJET DE CHEMIN DE FER HISTORIQUE DE LA VOIE SACRÉE :**

- Suzanne restaurée est inaugurée le 5 novembre 2008 après 50 000 heures de travail réparties sur 16 ans et 283 000€ de budget pris en charge par l'Etat (40%), l'Europe (32%), le Conseil Général (8%), la Ville de Bar-le-Duc (4%), le Conseil Régional de Lorraine (2%) et l'association La Suzanne aidée par le Crédit Agricole (14%). Elle ne demande plus qu'à retrouver ses rails dans la forêt de Massonges !
- Première étude de faisabilité du chemin de fer touristique et historique restituée le 24 novembre 2008 : le projet est jugé sérieux et positif par Protourisme avec 5 000 visiteurs payants en première année d'exploitation et 10 000 en année 5. Le budget d'investissement est estimé à 720 000€ et le budget annuel de fonctionnement est équilibrable avec 2 emplois et le recours aux bénévoles.
- Nous déposons notre dossier détaillé auprès des financeurs potentiels le 16 février 2009.
- Le Conseil Général vote à l'unanimité moins une voix, sur rapport de Mr Barcellini, la politique du « Temps de l'Histoire » le 9 juillet 2009 dans laquelle figure notre projet au § D, 5<sup>ème</sup> proposition. Il subordonne sa participation financière à l'implication forte de la CODECOM de Bar-le-Duc qui devra assurer la maîtrise d'œuvre du projet.
- Septembre 2009 : lancement de la souscription pour recueillir les fonds nécessaires.
- Lorraine-Active confirme après expertise la crédibilité économique du projet en novembre 2009.
- L'association du Chemin de Fer de la Voie Sacrée est constituée le 23 novembre 2009.
- Le Conseil Régional confirme son accord de financement en décembre 2009.
- L'Etat s'engage également à soutenir notre projet par la signature officielle de conventions avec le Conseil Général et le Conseil Régional.
- La CODECOM souhaite en décembre 2010 la mise en place d'une étude complémentaire de faisabilité et la confie au cabinet Kanopée qui restitue son

expertise en juillet 2011. Les résultats sont très positifs avec quelques aménagements souhaités qui sont pris en compte par notre association.

- Nous amendons le budget prévisionnel en novembre 2011 en valorisant notamment nos apports en nature et fixons le montant à 1 100 000€.
- La CODECOM revoit à nouveau le chiffrage en décembre 2011 en prenant en compte le coût de la maîtrise d'ouvrage publique et divers aménagements supplémentaires de sorte que le budget est porté à 1.8 millions d'euros.
- La CODECOM propose finalement de prendre la maîtrise d'ouvrage totale du projet par délibération unanime du 29 mars 2012 en finançant 20% du projet.
- Notre association accepte cette proposition le 11 avril 2012.
- Le Conseil Général répond à la CODECOM par lettre du 16 juillet dernier qu'il limitera son engagement à hauteur de 10% mais sur la base du budget initial de 700 000€, donc sans tenir compte de son évolution !

## **B) LE CONSTAT QUE NOUS AVONS TOUT POUR RÉUSSIR CE PROJET :**

- La locomotive Suzanne parfaitement fonctionnelle.
- Le wagon tombereau également classé monument historique.
- Le wagon sanitaire symbole très fort du rôle historique de ce chemin de fer.
- La voiture d'époque reconstituée et les trois wagons destinés à la construction des voitures voyageurs.
- La plate forme de 4.2 km sur un parcours superbe propriété de l'Etat.
- Le terrain privé en cours d'acquisition pour construire la gare et le bâtiment abritant le train.
- Les 9.5 km de rails avec tous les éléments métalliques nécessaires donnés par le ministère de la Défense.
- Les 5 000 traverses et les 4 000 tonnes de ballast.
- Le projet détaillé de chemin de fer historique avec l'évocation du rapatriement des blessés et l'aménagement d'un hôpital de campagne à l'arrivée à Saint-Christophe.
- La validation de notre projet touristique par deux cabinets d'étude indépendants avec une certitude d'obtenir un équilibre de fonctionnement validée par Lorraine-Active ainsi que des retombées favorables pour l'économie locale et pour l'emploi.
- Du travail pour le chantier d'insertion La Suzanne pendant deux ans.
- Une somme significative de plus de 50 000€ déjà rassemblée suite à la souscription lancée avec près de 800 donateurs, dont une quinzaine de communes, pour plus de 3 000 mètres de voie ferrée.
- Un appui et une aide importante de Monsieur le Sénateur Longuet, ancien ministre de la Défense.
- Des bénévoles compétents et déterminés pour assurer l'exploitation du chemin de fer.
- L'objectif de réaliser ce projet dès l'été 2014 pour célébrer le début du Centenaire de la Grande Guerre.

### **C) MAIS NOUS CONSTATONS QUE LES POLITIQUES PIETINENT :**

- L'Etat nous a toujours soutenus politiquement notamment avec les conventions signées solennellement en décembre 2009 par le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants avec le Conseil Général et le Conseil Régional dans le cadre de la politique de Mémoire et de la préparation du Centenaire. Il nous a également fourni l'essentiel du matériel nécessaire pour la repose des voies.
- Le Conseil Général a voté unanimement le soutien à notre projet inscrit dans le rapport de Serge Barcellini et acté le principe de son financement. Il a souhaité logiquement l'appui de la CODECOM de Bar-le-Duc. Nous avons donc proposé dans un premier temps à la CODECOM d'être responsable de la construction du bâtiment.
- Le Conseil Régional de Lorraine nous soutient depuis 2009 avec une part pouvant aller jusqu'à 20%, voire 25% et demande l'organisation d'un tour de table final.
- La CODECOM, après avoir financé une étude complémentaire, nous a finalement proposé d'assurer elle-même la maîtrise d'ouvrage totale de « notre » projet en prenant une part du financement à hauteur de 20%. Nous avons accepté malgré la plus grande complexité de réalisation et le coût supplémentaire en résultant. Cette position a été prise car elle était censée répondre au vœu du Conseil Général
- Or maintenant le Président du Conseil Général, en doutant de l'efficacité des bénévoles pour assurer l'exploitation, ne veut pas tenir compte de l'évolution du budget depuis 2009 ! Nous tentons en vain depuis 5 mois d'obtenir un rendez-vous pour débloquer la situation.

### **D) NOUS AVONS LE SENTIMENT QUE L'ON SE MOQUE DE NOUS ET DE NOTRE PROJET CHARGÉ D'HISTOIRE !**

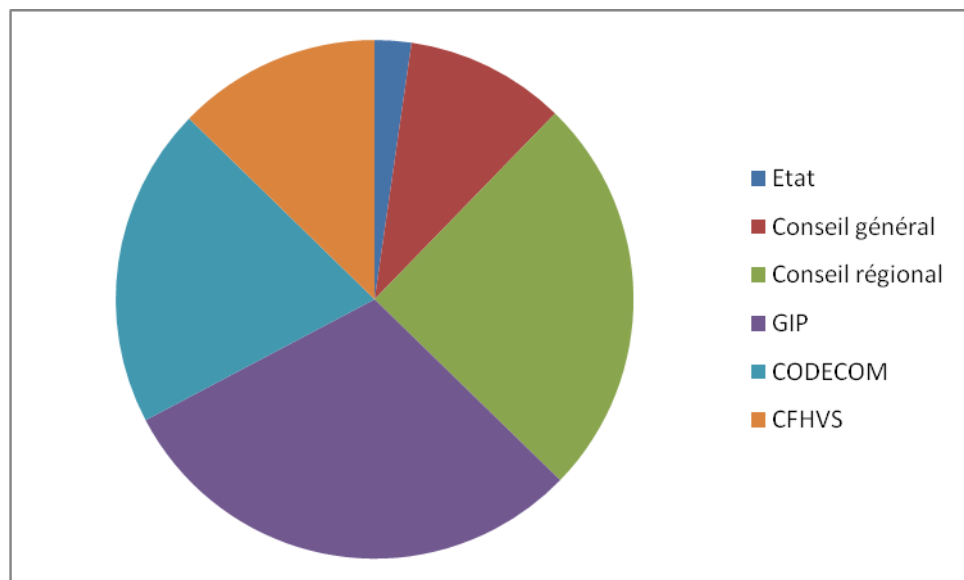
**Nous en appelons donc aux pouvoirs publics et aux décideurs politiques pour débloquer ce dossier et prenons à témoin l'ensemble des souscripteurs et amis de Suzanne !**

Nous demandons l'organisation d'une table ronde rassemblant :

- L'Etat en la personne Madame le Préfet de la Meuse, Isabelle Dilhac
- La CODECOM de Bar le Duc avec sa Présidente, Madame Nelly Jaquet
- Le Conseil Général avec le Président Christian Namy
- Le Conseil Régional avec le Président Jean-Pierre Masseret ou Thibaut Villemin
- Le GIP « Objectif Meuse »
- Nos parlementaires, Gérard Longuet et Bertrand Pancher
- Le CFHVS

Il s'agit pour chacun de se positionner sur le principe du soutien au projet, d'obtenir les réponses aux interrogations qui demeureront, de discuter et éventuellement d'aménager le plan de financement proposé et enfin de s'engager sur la répartition définitive entre les financeurs étalée sur deux exercices budgétaires.

La répartition proposée par la CODECOM est la suivante :



- Etat 2,28%, soit 41 040€
- CODECOM de Bar-le-Duc 20%, soit 360 000€
- Conseil Général 10%, soit 180 000€
- Conseil Régional 25%, soit 450 000€
- GIP Objectif Meuse 30%, soit 540 000€
- CFHVS 12,72%, soit 228 960€

**Cette table ronde doit se tenir avant la fin de cette année si nous voulons que La Suzanne roule à nouveau pour célébrer le Centenaire de la bataille de la Marne en septembre 2014 qui s'est déroulée notamment aux portes de Bar-le-Duc à Vassincourt et à La Vaux-Marie !**

**Notre projet initié il y a 20 ans a pour objet de mettre en scène le rôle de l'arrière-front pendant la Grande Guerre et singulièrement le rapatriement de nos blessés depuis les fronts de l'Argonne et de Verdun. Il s'agit d'un produit touristique structurant et durable s'inscrivant pleinement dans le devoir de Mémoire et la politique du Temps de l'Histoire.**

**Les bénévoles, les souscripteurs et les amis de SUZANNE ne peuvent se résigner à voir ce monument historique rester à quai et demandent aux décideurs politiques le feu vert pour qu'elle roule à nouveau afin de permettre à notre jeunesse de comprendre l'histoire de la Grande Guerre et celle de la construction de la Paix.**

Délibération du Conseil d'administration du CFHVS réuni à Bar-le-Duc le 22 octobre 2012

Le Président du CFHVS

Jean-Michel ALTHUSER